



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2022

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires  
(Articles R. 22-10-23 et R. 225-83 du Code de commerce)

Communiqué de presse - Paris, France - le 30 mars 2022 à 08h00

**Les actionnaires de la société Atari (FR0010478248) sont avisés de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 20 avril 2022 à 14h30 au BUSINESS CENTER EDOUARD VII, 23 Square Édouard VII, 75009 Paris**

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) n° 32 du 16 mars 2022.

Les documents prévus aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir de la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale du site internet de la Société ([www.atari-investisseurs.fr](http://www.atari-investisseurs.fr)).

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les actionnaires sont encouragés à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote ou par Internet sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS, ou encore à donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à une personne de leur choix selon les mêmes modalités. Les actionnaires sont également encouragés à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique.

**Les modalités de tenue de l'Assemblée Générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont par ailleurs invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2022 sur le site de la Société : [www.atari-investisseurs.fr](http://www.atari-investisseurs.fr) / rubrique « Assemblées générales ».**

## **A propos d'Atari**

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateformes. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : [www.atari.com](http://www.atari.com) et [www.atari-investisseurs.fr](http://www.atari-investisseurs.fr). Les actions Atari sont cotées en France sur Euronext Paris (Compartiment C, Code ISIN FR0010478248, mnémonique ATA) et sont éligibles au programme Nasdaq International aux Etats-Unis (Compartiment OTC - Ticker PONGF).

## **Contacts**

Atari – Relations investisseurs  
Tél + 33 1 83 64 61 57 – [investisseur@atari-sa.com](mailto:investisseur@atari-sa.com)

Calyptus - Marie Calleux  
Tél + 33 1 53 65 68 68 – [atari@calyptus.net](mailto:atari@calyptus.net)